

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003302500038	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET EAU dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION BAR-LE-DUC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : BAR COLLECTIVITES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : [M4] EAU CA BDL (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 235 820,00	6 235 820,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 118 038,42
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 235 820,00	8 353 858,42

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 629 447,00	6 886 570,65
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 026 121,73	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 768 998,08
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 655 568,73	7 655 568,73

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 891 388,73	16 009 427,15
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 256 925,00	0,00	2 107 935,00	2 107 935,00	2 107 935,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	990 695,00	0,00	982 520,00	982 520,00	982 520,00
014	Atténuations de produits	710 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00	710 000,00
65	Autres charges de gestion courante	40 010,00	0,00	230 510,00	230 510,00	230 510,00
Total des dépenses de gestion des services		2 997 630,00	0,00	4 030 965,00	4 030 965,00	4 030 965,00
66	Charges financières	230 000,00	0,00	330 408,00	330 408,00	330 408,00
67	Charges exceptionnelles	142 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 369 630,00	0,00	4 603 373,00	4 603 373,00	4 603 373,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	841 852,00		858 368,00	858 368,00	858 368,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	702 374,00		774 079,00	774 079,00	774 079,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 544 226,00		1 632 447,00	1 632 447,00	1 632 447,00
TOTAL		4 913 856,00	0,00	6 235 820,00	6 235 820,00	6 235 820,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 235 820,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 401 318,00	0,00	5 626 500,00	5 626 500,00	5 626 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 812,00	0,00	13 300,00	13 300,00	13 300,00
Total des recettes de gestion des services		4 442 130,00	0,00	5 685 800,00	5 685 800,00	5 685 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	277 737,00	277 737,00	277 737,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 442 130,00	0,00	6 163 537,00	6 163 537,00	6 163 537,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	64 416,00		72 283,00	72 283,00	72 283,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		64 416,00		72 283,00	72 283,00	72 283,00
TOTAL		4 506 546,00	0,00	6 235 820,00	6 235 820,00	6 235 820,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 118 038,42
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 353 858,42
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 560 164,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	173 500,00	59 563,00	118 500,00	118 500,00	178 063,00
21	Immobilisations corporelles	2 683 810,00	497 913,29	2 678 570,00	2 678 570,00	3 176 483,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000 000,00	468 645,44	2 500 000,00	2 500 000,00	2 968 645,44
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 857 310,00	1 026 121,73	5 297 070,00	5 297 070,00	6 323 191,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	962 500,00	0,00	1 058 294,00	1 058 294,00	1 058 294,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	962 500,00	0,00	1 060 094,00	1 060 094,00	1 060 094,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 819 810,00	1 026 121,73	6 357 164,00	6 357 164,00	7 383 285,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	64 416,00		72 283,00	72 283,00	72 283,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	264 416,00		272 283,00	272 283,00	272 283,00
	TOTAL	6 084 226,00	1 026 121,73	6 629 447,00	6 629 447,00	7 655 568,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 655 568,73
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	840 000,00	0,00	1 797 000,00	1 797 000,00	1 797 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 500 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 340 000,00	0,00	4 797 000,00	4 797 000,00	4 797 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	488 751,49	0,00	257 123,65	257 123,65	257 123,65
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	488 751,49	0,00	257 123,65	257 123,65	257 123,65
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 828 751,49	0,00	5 054 123,65	5 054 123,65	5 054 123,65
021	Virement de la section d'exploitation (4)	841 852,00		858 368,00	858 368,00	858 368,00

COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION BAR-LE-DUC - [M4] EAU CA BDL - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	702 374,00		774 079,00	774 079,00	774 079,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 744 226,00		1 832 447,00	1 832 447,00	1 832 447,00
TOTAL		6 572 977,49	0,00	6 886 570,65	6 886 570,65	6 886 570,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	768 998,08
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 655 568,73
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 560 164,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 107 935,00		2 107 935,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	982 520,00		982 520,00
014	Atténuations de produits	710 000,00		710 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	230 510,00		230 510,00
66	Charges financières	330 408,00	0,00	330 408,00
67	Charges exceptionnelles	142 000,00	0,00	142 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	774 079,00	874 079,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		858 368,00	858 368,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 603 373,00	1 632 447,00	6 235 820,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 235 820,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 800,00	72 283,00	74 083,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 058 294,00	0,00	1 058 294,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	178 063,00	0,00	178 063,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 176 483,29	200 000,00	3 376 483,29
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 968 645,44	0,00	2 968 645,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	7 383 285,73	272 283,00	7 655 568,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 655 568,73
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 626 500,00		5 626 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	36 000,00		36 000,00
75	Autres produits de gestion courante	13 300,00		13 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	277 737,00	72 283,00	350 020,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	200 000,00	0,00	200 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 163 537,00	72 283,00	6 235 820,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 118 038,42
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 353 858,42
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 797 000,00	0,00	1 797 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		774 079,00	774 079,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		858 368,00	858 368,00
Recettes d'investissement – Total		4 797 000,00	1 832 447,00	6 629 447,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	768 998,08
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	257 123,65
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 655 568,73
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 256 925,00	2 107 935,00	2 107 935,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	316 000,00	1 061 000,00	1 061 000,00
6062	Produits de traitement	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 720,00	7 880,00	7 880,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6066	Carburants	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	118 000,00	125 000,00	125 000,00
611	Sous-traitance générale	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	43 005,00	43 005,00	43 005,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	300,00	300,00	300,00
614	Charges locatives et de copropriété	200,00	200,00	200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	260 000,00	299 000,00	299 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 250,00	15 250,00	15 250,00
6156	Maintenance	12 000,00	16 000,00	16 000,00
6161	Multirisques	9 000,00	9 000,00	9 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	30 000,00	30 000,00
618	Divers	30 000,00	29 000,00	29 000,00
6226	Honoraires	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	34 000,00	22 500,00	22 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6241	Transports sur achats	400,00	400,00	400,00
6251	Voyages et déplacements	2 750,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6257	Réceptions	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	25 500,00	25 500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	100,00	100,00
6288	Autres	31 000,00	34 000,00	34 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	280 000,00	280 000,00	280 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	990 695,00	982 520,00	982 520,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	131 000,00	56 000,00	56 000,00
6331	Versement de mobilité	2 852,00	3 019,00	3 019,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 377,00	2 516,00	2 516,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 034,00	9 564,00	9 564,00
6411	Salaires, appointements, commissions	559 313,00	601 082,00	601 082,00
6413	Primes et gratifications	53 612,00	56 753,00	56 753,00
6415	Supplément familial	1 152,00	1 220,00	1 220,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 679,00	79 845,00	79 845,00
6452	Cotisations aux mutuelles	1 851,00	1 960,00	1 960,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	138 078,00	136 168,00	136 168,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 977,00	2 093,00	2 093,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	4 020,00	10 000,00	10 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	950,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	17 000,00	17 000,00
014	Atténuations de produits (7)	710 000,00	710 000,00	710 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	460 000,00	460 000,00	460 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	40 010,00	230 510,00	230 510,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6518	Autres	0,00	5 500,00	5 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	200 000,00	200 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 010,00	4 010,00	4 010,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 997 630,00	4 030 965,00	4 030 965,00
66	Charges financières (b) (8)	230 000,00	330 408,00	330 408,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 000,00	330 408,00	330 408,00
67	Charges exceptionnelles (c)	142 000,00	142 000,00	142 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	2 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	120 000,00	120 000,00	120 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	100 000,00	100 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 369 630,00	4 603 373,00	4 603 373,00
023	Virement à la section d'investissement	841 852,00	858 368,00	858 368,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	702 374,00	774 079,00	774 079,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	702 374,00	774 079,00	774 079,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 544 226,00	1 632 447,00	1 632 447,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 544 226,00	1 632 447,00	1 632 447,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 913 856,00	6 235 820,00	6 235 820,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 235 820,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 401 318,00	5 626 500,00	5 626 500,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 151 318,00	4 220 000,00	4 220 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	460 000,00	460 000,00	460 000,00
704	Travaux	100 000,00	100 000,00	100 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7064	Locations de compteurs	420 000,00	576 500,00	576 500,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	36 000,00	36 000,00	36 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	36 000,00	36 000,00	36 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 812,00	13 300,00	13 300,00
752	Revenus des immeubles	4 800,00	4 800,00	4 800,00
7588	Autres	12,00	8 500,00	8 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 442 130,00	5 685 800,00	5 685 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	277 737,00	277 737,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	78 421,00	78 421,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	199 316,00	199 316,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	200 000,00	200 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 442 130,00	6 163 537,00	6 163 537,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	64 416,00	72 283,00	72 283,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	64 416,00	72 283,00	72 283,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		64 416,00	72 283,00	72 283,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 506 546,00	6 235 820,00	6 235 820,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 118 038,42
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 353 858,42
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	173 500,00	118 500,00	118 500,00
2031	Frais d'études	160 000,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	3 500,00	3 500,00	3 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 683 810,00	2 678 570,00	2 678 570,00
2111	Terrains nus	0,00	10 000,00	10 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	80 000,00	80 000,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	66 000,00	38 000,00	38 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 163 000,00	2 042 000,00	2 042 000,00
2154	Matériel industriel	67 000,00	51 000,00	51 000,00
21561	Service de distribution d'eau	175 000,00	172 000,00	172 000,00
2182	Matériel de transport	201 000,00	264 000,00	264 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 810,00	18 570,00	18 570,00
2184	Mobilier	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 857 310,00	5 297 070,00	5 297 070,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 800,00	1 800,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	1 800,00	1 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	962 500,00	1 058 294,00	1 058 294,00
1641	Emprunts en euros	960 500,00	1 058 294,00	1 058 294,00
1681	Autres emprunts	2 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		962 500,00	1 060 094,00	1 060 094,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 819 810,00	6 357 164,00	6 357 164,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	64 416,00	72 283,00	72 283,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	64 416,00	72 283,00	72 283,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	42 032,00	41 056,00	41 056,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 993,00	6 995,00	6 995,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	148,00	148,00	148,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 434,00	9 434,00	9 434,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 548,00	1 958,00	1 958,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	1 743,00	3 074,00	3 074,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 518,00	9 618,00	9 618,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		264 416,00	272 283,00	272 283,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 084 226,00	6 629 447,00	6 629 447,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 026 121,73
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 655 568,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	840 000,00	1 797 000,00	1 797 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	500 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	300 000,00	300 000,00
1313	Subv. équipt Départements	20 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	10 000,00	97 000,00	97 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 340 000,00	4 797 000,00	4 797 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	488 751,49	257 123,65	257 123,65
1068	Autres réserves	488 751,49	257 123,65	257 123,65
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		488 751,49	257 123,65	257 123,65
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 828 751,49	5 054 123,65	5 054 123,65
021	Virement de la section d'exploitation	841 852,00	858 368,00	858 368,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	702 374,00	774 079,00	774 079,00
28031	Frais d'études	5 092,00	100,00	100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 959,00	5 237,00	5 237,00
28128	Aménagement Autres terrains	916,00	916,00	916,00
28131	Bâtiments	8 476,00	8 478,00	8 478,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 351,00	5 351,00	5 351,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	2 086,00	2 086,00	2 086,00
28153	Installations à caractère spécifique	256 722,00	273 484,00	273 484,00
28154	Matériel industriel	49 124,00	48 614,00	48 614,00
28155	Outils industriel	97,00	12,00	12,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	85 913,00	88 779,00	88 779,00
28157	Aménagement matériel industriel	680,00	680,00	680,00
28173	Constructions (mise à disposition)	9 473,00	6 979,00	6 979,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	240 317,00	299 932,00	299 932,00
28182	Matériel de transport	16 762,00	21 207,00	21 207,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 483,00	10 527,00	10 527,00
28184	Mobilier	1 538,00	1 312,00	1 312,00
28188	Autres	385,00	385,00	385,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 544 226,00	1 632 447,00	1 632 447,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 744 226,00	1 832 447,00	1 832 447,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 572 977,49	6 886 570,65	6 886 570,65

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	768 998,08
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 655 568,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1 (1)
LIBELLE :

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 2 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 972 982,00									
1641 Emprunts en euros (total)					17 972 982,00									
231EauA050253	Caisse d'épargne de Lorraine Champagne-Ardenne		12/12/2005	25/03/2006	25 000,00	F	Taux fixe à 3,78%	3,780	3,780	EUR	A	P	O	A-1
233EauMON280536EUR001	Société de Financement Local		26/04/2004	01/09/2004	70 482,00	F	Taux fixe à 4,58%	4,580	4,580	EUR	A	P	O	A-1
235Eau1158033	Caisse d'épargne de Lorraine Champagne-Ardenne		25/04/2005	25/04/2006	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,86%	3,860	3,860	EUR	A	P	O	A-1
236Eau1176133	Caisse d'épargne de Lorraine Champagne-Ardenne		21/03/2006	25/03/2007	562 500,00	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	3,490	EUR	A	P	O	A-1
237Eau1212444	Caisse d'épargne de Lorraine Champagne-Ardenne		25/05/2008	25/05/2009	1 600 000,00	F	Taux fixe à 4,47%	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
238Eau00020545102	Crédit Mutuel Meuse Sud Saint Dizier		31/01/2011	31/03/2011	1 200 000,00	F	Taux fixe à 3,45%	3,450	3,450	EUR	T	P	O	A-1
2557Eau	Société Générale	20/12/2019	27/12/2019	27/03/2020	1 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,41%, flooré à 0,41%	0,410	0,416	EUR	T	C	O	A-1
260Eau11L12142	Caisse d'épargne de Lorraine Champagne-Ardenne		06/01/2012	01/06/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
268EAU1181001	Société Générale		22/12/2014	22/03/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,095%	2,095	2,124	EUR	T	P	O	A-1
269EAU00030294302	Banque Fédérative du Crédit Mutuel		01/01/2016	31/03/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,85%	1,850	1,850	EUR	T	P	O	A-1
271VEau66390 5192152	Caisse des Dépôts et Consignations		16/08/2017	01/11/2017	650 000,00	V	Livret A + 0,75%	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
272EAU66390 5192151	Caisse des Dépôts et Consignations		16/10/2017	01/02/2018	650 000,00	F	Taux fixe à 1,81%	1,810	1,810	EUR	T	P	O	A-1
2756/001Eau	Société Générale	18/12/2020	28/12/2020	28/03/2021	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0,10%	0,100	0,102	EUR	T	C	O	A-1
306Eau1161324	Caisse d'épargne de Lorraine Champagne-Ardenne		24/07/2005	25/08/2006	65 000,00	F	Taux fixe à 4,10%	4,100	4,100	EUR	A	P	O	A-1
308EauMPH525908EUR	Société de Financement Local	05/11/2018	21/11/2018	01/03/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0,50%	0,500	0,507	EUR	T	C	O	A-1

COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION BAR-LE-DUC - [M4] EAU CA BDL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
310EauMON540519EUR	Société de Financement Local	10/01/2022	10/02/2022	01/06/2022	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0,65%	0,650	0,650	EUR	T	C	O	A-1
312Eau06073880	Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne	08/07/2022	01/08/2022	01/09/2022	1 150 000,00	F	Taux fixe à 1,65%	1,650	1,650	EUR	M	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					17 972 982,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 680 809,90					993 958,13	273 494,60	0,00	50 924,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 680 809,90					993 958,13	273 494,60	0,00	50 924,32
231EauA050253	N	0,00	A-1	4 889,58	2,23	F	Taux fixe à 3,78%	3,780	1 569,78	184,83	0,00	96,21
233EauMON280536EUR001	N	0,00	A-1	5 068,07	0,67	F	Taux fixe à 4,58%	4,580	5 068,07	231,96	0,00	0,00
235Eau1158033	N	0,00	A-1	202 209,79	2,32	F	Taux fixe à 3,86%	3,860	64 867,16	7 805,30	0,00	3 622,64
236Eau1176133	N	0,00	A-1	145 276,53	3,23	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	34 472,15	5 070,15	0,00	2 964,76
237Eau1212444	N	0,00	A-1	633 392,60	5,40	F	Taux fixe à 4,47%	4,470	94 369,64	28 312,65	0,00	14 456,60
238Eau00020545102	N	0,00	A-1	580 246,01	8,00	F	Taux fixe à 3,45%	3,450	64 115,31	19 194,93	0,00	49,46
2557Eau	N	0,00	A-1	850 000,00	17,00	V	Euribor 3m + 0,41%, flooré à 0,41%	2,542	50 000,00	29 558,90	0,00	443,89
260Eau11L12142	N	0,00	A-1	819 539,95	4,42	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	149 625,58	37 371,02	0,00	17 819,72
268EAU1181001	N	0,00	A-1	1 299 961,41	11,98	F	Taux fixe à 2,095%	2,095	96 170,25	26 847,11	0,00	700,54
269EAU00030294302	N	0,00	A-1	1 382 220,67	13,01	F	Taux fixe à 1,85%	1,850	94 951,79	24 914,89	0,00	66,15
271VEau66390 5192152	N	0,00	A-1	513 500,00	19,59	V	Livret A + 0,75%	2,750	26 000,00	13 712,52	0,00	2 211,70
272EAU66390 5192151	N	0,00	A-1	542 216,70	19,85	F	Taux fixe à 1,81%	1,810	22 741,19	9 595,45	0,00	1 556,56
2756/001Eau	N	0,00	A-1	1 350 000,00	18,00	F	Taux fixe à 0,10%	0,100	75 000,00	1 340,16	0,00	555,87
306Eau1161324	N	0,00	A-1	13 365,23	2,65	F	Taux fixe à 4,10%	4,100	4 277,29	547,97	0,00	130,41

COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION BAR-LE-DUC - [M4] EAU CA BDL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
308EauMPH525908EUR	N	0,00	A-1	1 260 000,00	20,93	V	Euribor 3m + 0,61%, flooré à 0,61%	2,742	60 000,00	45 013,17	0,00	4 358,96
310EauMON540519EUR	N	0,00	A-1	962 500,00	19,18	F	Taux fixe à 0,65%	0,650	50 000,00	6 134,38	0,00	494,27
312Eau06073880	N	0,00	A-1	1 116 423,36	11,01	F	Taux fixe à 1,65%	1,650	100 729,92	17 659,21	0,00	1 396,58
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 680 809,90					993 958,13	273 494,60	0,00	50 924,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 680 809,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2014-12-15

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrages de génie civil et bâtiments divers pour le captage et le traitement de l'eau	40	15/12/2014
L	Ouvrage de génie civil pour le stockage de l'eau	50	15/12/2014
L	Bâtiments légers, abris, baraquements	20	15/12/2014
L	Terrains	20	15/12/2014
L	Plantation d'arbres et d'arbustes sur terrain	15	15/12/2014
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	15/12/2014
L	Canalisations principales	50	15/12/2014
L	Canalisations de branchements	25	15/12/2014
L	Installations et agencement des locaux	15	15/12/2014
L	Installations électriques et téléphoniques	10	15/12/2014
L	Installations / équipements de captage, transport et traitement de l'eau potable, compteurs	15	15/12/2014
L	Pompes, appareils électro mécaniques	10	15/12/2014
L	Installation électriques et automatismes (dont régulation, capteurs)	10	15/12/2014
L	Installations thermiques : chauffage, ventilation, climatisation	15	15/12/2014
L	Matériel de laboratoire	10	15/12/2014
L	Petit matériel et outillage (dont électroménager).	5	15/12/2014
L	Matériel de transport : véhicules légers et assimilés	6	15/12/2014
L	Matériel de transport : véhicule lourd et outillage de voirie	8	15/12/2014
L	Matériel informatique	3	15/12/2014
L	Mobilier	10	15/12/2014
L	Cheptel, emballages récupérables	3	15/12/2014
L	Agencements et aménagements de matériel et outillage	5	15/12/2014
L	Frais d'établissement	5	15/12/2014
L	Frais d'étude, recherche, insertion si non réalisation du projet	5	15/12/2014
L	Subventions versées personnes public	15	15/12/2014
L	Subventions versées personnes privées	5	15/12/2014
L	Logiciels, licences	2	15/12/2014
L	Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	557 885,23		0,00	557 885,23	0,00	557 885,23
Risque d'impayés	428 162,15	30/09/2021	0,00	428 162,15	0,00	428 162,15
Risque d'impayés	129 723,08	26/06/2022	0,00	129 723,08	0,00	129 723,08
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	557 885,23		0,00	557 885,23	0,00	557 885,23

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 130 577,00	I 1 130 577,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 058 294,00	1 058 294,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 058 294,00	1 058 294,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		72 283,00	72 283,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	72 283,00	72 283,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 130 577,00	1 026 121,73	0,00	2 156 698,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 632 447,00	III 1 632 447,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 632 447,00	1 632 447,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	100,00	100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 237,00	5 237,00
28128	Aménagement Autres terrains	916,00	916,00
28131	Bâtiments	8 478,00	8 478,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 351,00	5 351,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	2 086,00	2 086,00
28153	Installations à caractère spécifique	273 484,00	273 484,00
28154	Matériel industriel	48 614,00	48 614,00
28155	Outillage industriel	12,00	12,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	88 779,00	88 779,00
28157	Aménagement matériel industriel	680,00	680,00
28173	Constructions (mise à disposition)	6 979,00	6 979,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	299 932,00	299 932,00
28182	Matériel de transport	21 207,00	21 207,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 527,00	10 527,00
28184	Mobilier	1 312,00	1 312,00
28188	Autres	385,00	385,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	858 368,00	858 368,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 632 447,00	0,00	768 998,08	257 123,65	2 658 568,73

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 156 698,73
Ressources propres disponibles	IV	2 658 568,73
Solde	V = IV – II (6)	501 870,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,61	2,61	2,61	0,00	2,61
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0,00	0,61	0,61	0,61	0,00	0,61
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	0,00	18,00	13,00	5,00	18,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	0,61	20,61	15,61	5,00	20,61

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				8 579,70		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	340	1 649,01	A Régie autonome	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	340	1 649,01	A Régie autonome	CDI
TECHNICIEN	B	TECH	363	1 760,56	A Régie autonome	CDI
TECHNICIEN	B	TECH	363	1 760,56	A Régie autonome	CDI
TECHNICIEN	B	TECH	363	1 760,56	A Régie autonome	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				8 579,70		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.